



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
8 avril 2014
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Cinquante-neuvième réunion directive

Genève, 23-25 juin 2014

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique

Unions monétaires et commerce régional en Afrique

Note du secrétariat de la CNUCED

Résumé

Les communautés économiques régionales africaines ambitionnent de mettre en place des unions monétaires, dans le cadre de l'effort plus général qu'elles mènent pour promouvoir le commerce et l'intégration à l'échelle régional. La présente étude salue ces initiatives mais souligne que la concrétisation des avantages économiques potentiels d'unions monétaires en Afrique n'est pas automatique. En particulier, les unions monétaires contribueront à stimuler le commerce en Afrique si les gouvernements africains accentuent les efforts pour améliorer les infrastructures, développer les capacités productives et renforcer l'application des accords commerciaux régionaux. La présente étude indique également que la pratique et les difficultés récentes de l'Union monétaire européenne sont riches d'enseignements pour les gouvernements africains.



Introduction

1. Les gouvernements africains redoublent d'efforts pour constituer des capacités productives et transformer leurs économies de manière à créer des bases meilleures et plus robustes favorisant une croissance soutenue, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté sur le continent. On s'attend que le commerce et la coopération régionaux joueront un rôle décisif pour atteindre les objectifs de transformation. C'est un moyen de libérer le potentiel manufacturier de l'Afrique, notamment en favorisant le développement d'infrastructures qui diminueraient les coûts commerciaux et rendraient le secteur manufacturier plus compétitif. Cela soutiendrait aussi la transformation économique car la composition des échanges intra-africains penche davantage vers les produits manufacturés que vers les produits de base, qui sont prépondérants dans le commerce de l'Afrique avec le reste du monde. Mais les pays africains commercent très peu entre eux, comme l'atteste la part très faible du commerce régional dans le commerce total de l'Afrique¹.

2. Plusieurs mesures ont été prises par les gouvernements africains pour promouvoir le commerce intra-africain. C'est ainsi qu'en janvier 2012, les dirigeants africains ont pris la décision d'accélérer la mise en place d'une zone de libre-échange continentale. En outre, plusieurs des commissions économiques régionales planifient de créer des unions monétaires dans le cadre d'une démarche plus globale pour promouvoir l'intégration régionale. À titre d'exemple, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Communauté d'Afrique de l'Est ont tous élaboré des projets visant à créer leur propre union monétaire. Dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, six pays (Gambie, Ghana, Guinée, Libéria, Nigéria et Sierra Leone) s'emploient à mettre en place une zone de monnaie commune, la zone monétaire ouest-africaine², d'ici à 2015, et il est prévu de fusionner celle-ci à terme avec l'actuelle Union économique et monétaire ouest-africaine, dont les huit membres utilisent actuellement le franc CFA. Dans la Communauté d'Afrique de l'Est, les responsables des cinq pays membres³ ont signé un protocole en novembre 2013 jetant les bases d'une union monétaire qui verrait le jour d'ici dix ans. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, il est prévu de mettre en place une union monétaire d'ici à 2016 et d'instaurer une monnaie unique d'ici à 2018. En ce qui concerne le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, les membres s'emploient à constituer une union monétaire assortie d'une monnaie commune d'ici à 2018. Ces initiatives régionales devraient aboutir le moment venu à la création d'une union économique et monétaire africaine comme prévu dans le Traité d'Abuja de 1991.

3. Si l'intégration monétaire en Afrique suscite un intérêt accru, il importe de souligner que les unions monétaires ne sont pas une nouveauté sur le continent. Certains pays partagent des monnaies uniques en Afrique depuis fort longtemps. À titre d'exemple, dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine, les membres de l'Union utilisent le franc CFA ouest-africain qui était auparavant arrimé au franc français et désormais à l'euro.

¹ En 2011, le commerce intrarégional représentait environ 11 % du commerce total de l'Afrique. Certains des facteurs qui limitent le commerce en Afrique sont notamment les coûts commerciaux élevés, le manque de diversification, le phénomène du commerce informel, les obstacles tarifaires et non tarifaires élevés, et l'instabilité politique. Voir CNUCED, *Rapport 2013 sur le développement économique en Afrique – Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.13.II.D.2, New York et Genève).

² La zone monétaire ouest-africaine a été créée en avril 2000 à la signature de la Déclaration d'Accra par les responsables de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone.

³ Burundi, Kenya, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda.

On peut citer également la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale, union douanière et monétaire entre d'anciennes colonies françaises d'Afrique centrale qui utilisent le franc CFA centrafricain, rattaché actuellement à l'euro. Il existe également en Afrique la zone monétaire commune, où les monnaies nationales du Lesotho, de la Namibie et du Swaziland ont une parité fixe avec le rand sud-africain, ce qui signifie en pratique que ces pays partagent la même politique monétaire.

4. L'un des principaux objectifs des politiques d'union monétaire en Afrique est de stimuler l'intégration régionale, en particulier le commerce et les investissements intrarégionaux. En dépit des efforts qui ont été faits pour promouvoir l'intégration régionale sur le continent, l'Afrique n'a guère progressé, en particulier s'agissant de promouvoir le commerce régional, comme l'atteste la faible part du commerce intrarégional dans le commerce total. Au cours de la période 2007-2011, la part des exportations intrarégionales dans les exportations totales a atteint 11 % pour l'Afrique, 21 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 50 % pour l'Asie, et 70 % pour l'Europe. Dans ce contexte, un des enjeux pour les pays africains est de savoir comment stimuler le commerce régional. La présente étude examine la façon dont la création d'unions monétaires en Afrique peut contribuer à la réalisation de l'objectif de promotion du commerce régional. En particulier, elle étudie le lien entre les unions monétaires et le commerce régional et analyse des éléments d'appréciation récents sur ce lien en partant de données relatives aux pays africains. Elle souligne également les difficultés que les pays africains ont à utiliser efficacement les unions monétaires pour promouvoir le commerce régional et dégage du bilan de l'Union monétaire européenne des enseignements utiles pour l'Afrique.

I. Les unions monétaires peuvent-elles stimuler le commerce intrarégional en Afrique?

5. Depuis le lancement réussi de l'euro en 1999, les unions monétaires en Afrique suscitent un intérêt considérable et de nombreux débats. Les débats et analyses partent essentiellement de la notion de zone monétaire optimale et de son cadre théorique, d'après les travaux originaux de Mundell⁴. D'après la littérature consacrée au sujet, la constitution d'unions monétaires présente des coûts et des avantages. L'avantage principal est qu'elles réduisent les coûts de transaction, et le coût principal que les membres perdent la possibilité d'utiliser le taux de change comme moyen d'adaptation aux chocs asymétriques. Étant donné ce dilemme, la littérature souligne qu'un groupe de pays est susceptible de constituer une union monétaire avec succès si les critères suivants sont réunis: mobilité de la main-d'œuvre d'un pays à l'autre; souplesse des salaires et des prix; structures économiques analogues; production et exportations diversifiées; plus grande ouverture des économies, définie selon la proportion de biens marchands et non marchands; mécanisme de transfert budgétaire, pour aider les pays à s'adapter aux chocs asymétriques^{5, 6}. Ces idées formulées dans la littérature classique sur les zones monétaires optimales ont inspiré des études empiriques qui tentent de déterminer la possibilité d'unions monétaires dans les communautés économiques régionales africaines. En dépit de la richesse, de l'ampleur croissante et de l'intérêt de ces travaux, il n'est pas ici question d'en rendre compte car la présente étude n'a pas pour principal objectif de déterminer si des unions monétaires sont réalisables ou non en Afrique. Elle met plutôt l'accent sur une question bien plus étroite, celle de savoir comment, dès lors que les pays africains ont décidé de créer une union

⁴ R. A. Mundell, 1961, A theory of optimum currency areas, *American Economic Review*, 51:657-665.

⁵ P. B. Kenen, 1969, The optimum currency area: An eclectic view, in: RA Mundell and AK Swoboda, éd., *Monetary Problems of the International Economy*, University of Chicago Press, Chicago.

⁶ R. McKinnon, 1963, Optimum currency areas, *American Economic Review*, 54(3):712-725.

monétaire, ils peuvent faire en sorte que cette union contribue à l'objectif de promouvoir le commerce régional sur le continent.

6. La littérature économique indique qu'une union monétaire comportant une monnaie commune peut améliorer le commerce régional car elle économise les coûts de transaction liés aux opérations de change, synchronise les cycles économiques, et améliore la stabilité du taux de change et la stabilité macroéconomique. En outre, une monnaie commune accroît la transparence des prix et facilite la circulation des capitaux entre les membres, stimulant ainsi l'investissement et le commerce^{7, 8}. Des études empiriques ont aussi confirmé les effets positifs sur le commerce des unions monétaires. À partir de données concernant un grand nombre de pays, Rose⁹ a constaté que les pays appartenant à une union monétaire commercent en moyenne trois fois plus que les pays ayant des monnaies différentes. Si la méthodologie adoptée par Rose a été critiquée par certains auteurs, les effets commerciaux positifs des unions monétaires ont été confirmés par d'autres études empiriques utilisant des méthodologies différentes^{10, 11, 12, 13}.

7. Des éléments empiriques fondés sur des données concernant les pays africains étayaient aussi solidement l'idée selon laquelle les unions monétaires renforcent le commerce. À titre d'exemple, Masson et Patillo¹⁴ estiment que les unions monétaires ont une incidence positive sur le commerce en Afrique. Pour leur part, Tsangarides *et al.*¹⁵ estiment que les unions monétaires contribuent de manière notable à stimuler le commerce en Afrique. En moyenne, il a été constaté que les unions monétaires augmentaient le commerce en Afrique selon un facteur de 1,4. L'étude a constaté aussi que la durée d'appartenance à une union monétaire est également significative pour le commerce en Afrique, en ce sens que plus la durée de participation à une union est longue, plus les avantages obtenus par le pays sont importants. S'il est avéré que les unions monétaires peuvent améliorer le commerce régional en Afrique, il convient de noter que les liens entre unions monétaires et commerce peuvent être bidirectionnels. À titre d'exemple, les unions monétaires peuvent créer du commerce, et la promotion du commerce par l'intégration régionale peut aussi créer des conditions plus adaptées à l'intégration monétaire. Dans ce contexte, les gouvernements africains doivent faire en sorte que les deux processus se renforcent mutuellement pour en optimiser l'impact et la contribution au processus de développement.

⁷ P. De Grauwe, 2009, *Economics of Monetary Union*, huitième édition, Oxford University Press, Oxford et New York.

⁸ P. Krugman, 1993, Lessons of Massachusetts for EMU, in: F Torres and F Giavazzi, éd., *Adjustment and Growth in the European Monetary Union*, Cambridge University Press, Cambridge, p. 241-269.

⁹ A. Rose, 2000, One market, one money: Estimating the effect of common currencies on trade, *Economic Policy*, 30:9-45.

¹⁰ R. Glick et A. Rose, 2002, Does a currency union affect trade? The time-series evidence, *European Economic Review*, 46(6):1125-1151.

¹¹ M. Obstfeld et K. Rogoff, 2000, Do we really need a new international monetary compact? National Bureau of Economic Research, Working Paper Series n° 7864, août 2000.

¹² T. Persson, 2001, Currency union and trade: How large is the treatment effect? *Economic Policy* 33:433-448.

¹³ R. Thom et B. Walsh, 2002, The effect of a common currency on trade: Ireland before and after the sterling link, *European Economic Review*, 46:1125-2351.

¹⁴ P. Masson et C. Patillo, 2005, *The Monetary Geography of Africa*, Brookings Institution Press, Washington.

¹⁵ C. Tsangarides, P. Ewencyk, M. Hulej et M. Qureshi, 2008, Are Africa's currency unions good for trade? International Monetary Fund Staff Papers, 56(4).

II. Utiliser les unions monétaires pour stimuler le commerce régional en Afrique

8. L'observation selon laquelle les unions monétaires peuvent promouvoir le commerce ne signifie pas que ce soit une panacée pour les problèmes de commerce régional et de développement de l'Afrique. En particulier, ce n'est pas une condition suffisante pour stimuler le commerce régional en Afrique. À cet égard, si les gouvernements africains veulent utiliser l'union monétaire efficacement pour promouvoir le commerce, ils devront adopter des politiques économiques complémentaires qui suscitent des conditions favorables pour stimuler le commerce régional. L'effet stimulant potentiel des unions monétaires sur le commerce pourra se concrétiser en Afrique si l'on fait mieux en sorte de développer les capacités productives des pays. Une union monétaire peut réduire les coûts du commerce entre les membres, mais si les membres n'ont pas la capacité de produire le type de marchandises souhaité par les consommateurs, il est peu probable qu'elle produise un commerce mutuel suffisant. La fourniture et l'accessibilité d'infrastructures fiables et un meilleur accès à un crédit abordable sont des mesures qui peuvent contribuer au développement des capacités productives en Afrique.

9. L'existence d'obstacles tarifaires et non tarifaires élevés en Afrique constitue aussi un frein majeur au développement du commerce régional et ce problème doit être traité pour libérer le potentiel des unions monétaires afin de stimuler le commerce en Afrique. Il faudra pour cela que les accords commerciaux régionaux soient mieux appliqués par les pays africains, et la mise en place d'un système de suivi pour mesurer le respect des accords régionaux jouera un rôle positif en incitant les membres à se conformer aux accords qu'ils ont signé. Il s'agit également de faire en sorte que les avantages du commerce régional profitent à tous les membres de sorte que chaque membre soit incité à supprimer les obstacles existants au commerce régional et à installer un climat propice à la promotion du commerce régional par l'unification monétaire.

10. La stabilité et la durée des unions monétaires jouent aussi un rôle pour déterminer l'incidence que celles-ci peuvent avoir sur le commerce. Une union monétaire plus stable et plus durable est susceptible de réduire l'incertitude et de stimuler l'investissement et le commerce régional. Elle peut aussi créer davantage de possibilités de répartir les risques et d'allouer plus efficacement le capital, et promouvoir la croissance économique dans les pays membres. Mais pour que les unions monétaires soient stables et durables, il importe de disposer d'un mécanisme pour faire en sorte que les membres de l'union parviennent à la stabilité macroéconomique. Le décalage des variables macroéconomiques peut créer des crises financières dans l'union, menacer sa survie et compromettre la promotion du commerce régional. Dans ce contexte, il est nécessaire d'harmoniser les politiques économiques pour réduire les risques de divergence macroéconomique entre les pays de l'union.

III. Les enseignements de la zone euro pour l'Afrique

11. Les unions monétaires existent en Afrique depuis plus longtemps qu'en Europe, mais la taille importante de l'Union monétaire européenne et les problèmes qu'elle connaît depuis la «Grande récession» de 2009 offrent des enseignements importants pour les unions monétaires africaines actuelles ou envisagées. À la différence de l'Afrique, l'Europe bénéficiait déjà d'un degré d'intégration commerciale relativement élevé avant la mise en place de l'union monétaire. Elle dispose aussi de très bonnes infrastructures fiables et accessibles. Il n'est donc pas surprenant que l'Union monétaire européenne ait eu une incidence assez importante sur le commerce. L'un des principaux enseignements pour l'Afrique est que le climat commercial et institutionnel doit être de nature à favoriser le

commerce régional pour que les avantages potentiels de l'intégration monétaire sur le plan commercial se concrétisent pleinement.

12. Un autre enseignement de l'Union monétaire européenne pour l'Afrique est l'importance de politiques macroéconomiques stables. S'il y a de grandes différences dans le degré de discipline budgétaire entre les pays membres, cela peut créer des difficultés pour la survie et la stabilité de l'union. Pour remédier à ce problème, les commissions économiques régionales africaines ont imposé des critères de convergence macroéconomique, suivant de près la méthode adoptée par les membres de l'Union monétaire européenne. D'aucuns s'inquiètent que l'adoption de critères de convergence stricts du type de ceux de l'Union monétaire européenne risque de limiter les marges d'action dont disposent les pays africains pour surmonter leurs difficultés de développement actuelles et à venir. D'aucuns estiment également que la plupart des membres des commissions économiques régionales œuvrant pour l'intégration monétaire ont des difficultés à atteindre les critères de convergence prévus, ce qui indique que les critères pourraient être trop stricts compte tenu des besoins et les difficultés de développement du continent. Une évaluation des progrès faits dans la convergence macroéconomique au niveau des commissions économiques régionales montre que les progrès, s'ils sont réels, restent généralement en deçà des objectifs fixés dans les programmes d'intégration financière correspondants¹⁶.

13. L'expérience de l'Union monétaire européenne fait aussi ressortir la nécessité pour les pays qui s'appêtent à participer à une union monétaire de disposer d'un mécanisme crédible et réaliste pour les transferts budgétaires afin de pouvoir réagir aux chocs asymétriques et s'y adapter. En l'absence d'un tel mécanisme, l'union monétaire serait exposée à d'énormes pressions en cas de choc asymétrique touchant tel ou tel membre. La mobilité de la main-d'œuvre peut aussi jouer un rôle décisif en aidant les pays à s'adapter aux chocs asymétriques mais elle est délicate à mettre en œuvre et suppose une forte volonté politique de la part des responsables.

IV. Conclusions et questions à débattre

14. Les gouvernements africains prévoient de créer une union économique et monétaire africaine comportant l'utilisation d'une monnaie unique émise par une banque centrale commune en vue de promouvoir le commerce et l'intégration à l'échelle régionale. Les commissions économiques régionales doivent jouer un rôle décisif pour atteindre l'objectif d'intégration monétaire, énoncé dans le Traité d'Abuja de 1991, et bon nombre d'entre elles ont fixé des échéances en ce qui concerne l'intégration monétaire et financière. La littérature indique que les unions monétaires peuvent contribuer à promouvoir le commerce régional, et des études empiriques récentes qui ont analysé cette interaction à partir de données africaines ont confirmé que ce serait le cas également pour l'Afrique. La présente étude fait valoir cependant que le lien entre les unions monétaires et le commerce n'est pas automatique et que des politiques complémentaires sont nécessaires pour améliorer les infrastructures, renforcer les capacités productives, supprimer les obstacles commerciaux et faire en sorte que les unions monétaires produisent tous leurs effets en Afrique.

¹⁶ Banque africaine de développement, 2012, L'appui à la convergence macroéconomique dans les CER en Afrique, documents de politique sur l'intégration régionale, n° 1 (décembre 2012), NEPAD, Département de l'intégration régionale et du commerce.

15. Dans ce contexte, les questions ci-après ont été retenues pour orienter le débat d'experts sur le thème de la réunion directive de cette année du Conseil du commerce et du développement:

1. Les unions monétaires sont-elles nécessaires, ou suffisantes pour promouvoir le commerce et l'intégration à l'échelle régionale en Afrique?

2. Que doivent faire les gouvernements africains et leurs partenaires de développement pour faire en sorte que la création d'unions monétaires en Afrique favorise le commerce et l'intégration à l'échelle régionale?

3. Y a-t-il des leçons à tirer pour l'Afrique de l'Union monétaire européenne et de la crise récente de la zone euro?
